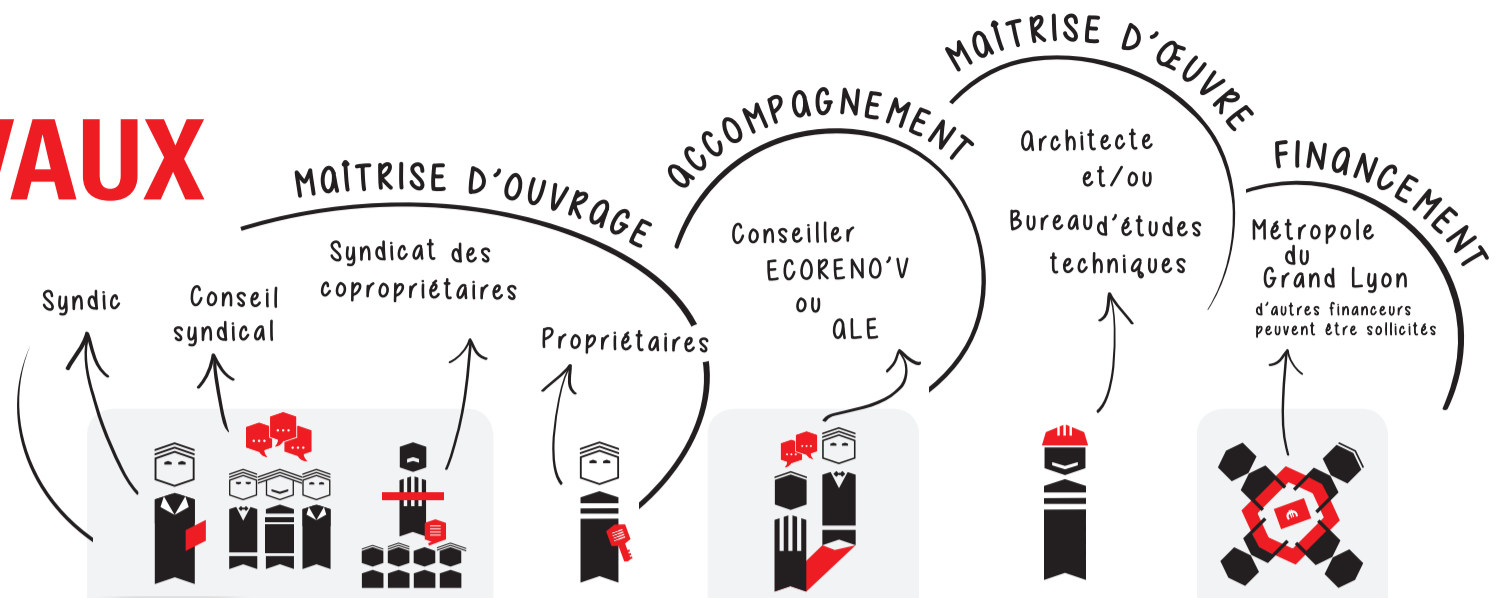


DE L'AUDIT AUX TRAVAUX



D'autres financements sont possibles :
fournisseurs d'énergie, banques, communes,
autres collectivités et ANAH



Étape	Syndic	Conseil syndical	Syndicat des copropriétaires	Propriétaires	Conseiller Ecoreno'v ou QLE	Architecte et/ou Bureau d'études techniques	Métropole du Grand Lyon
PRÉPARATION							
Choix du programme de travaux	•	•	•	•	assistance		
Désignation accompagnateur							•
Consultation et présélection de maîtres d'œuvre	•	•			assistance		
Préparation de l'AG de vote de la maîtrise d'œuvre	•	•			assistance		
Assemblée Générale vote maîtrise d'œuvre	•	•	choix et vote de la mission de moe		participation AG		
CONCEPTION							
APS (avant-projet sommaire)						•	
Avis et arbitrages sur l'APS proposé par la maîtrise d'œuvre	•	•			assistance		
Prise de contact service urbanisme						•	
APD (avant-projet définitif)						•	
Avis et arbitrages sur l'APD proposé par la maîtrise d'œuvre	•	•					
Pré-instruction du dossier de demande Ecoreno'v					•		
Prise de contact avec les banques, acheteur CEE	•						
Recherche de financement individuel				•	assistance		
Consultation d'entreprises ou groupement d'entreprises						•	
Préparation du plan de trésorerie	•				•	•	
Communication préalable auprès des copropriétaires: le projet, le financement	•	•	•	•	•	•	•
Préparation de l'AG de vote des travaux et missions	•	•			information	•	
Assemblée Générale vote des travaux	•	•	vote des travaux et missions	participation AG	participation AG	participation AG	
Délais de carence après le vote : 2 mois							
MONTAGE DOSSIERS ADMINISTRATIFS							
Montage des dossiers de demande subvention, CEE et prêt collectif	•	assistance			assistance	fourniture des pièces pour le dossier de financement	
Montage du dossier de financement individuel	fourniture des pièces			•	assistance possible par opérateurs habitat spécialisés	fourniture des pièces pour le dossier de financement	
Montage et dépôt du dossier de demande d'autorisation d'urbanisme	•					•	
Instruction technique du dossier Ecoreno'v					•		
Transmission du dossier aux financeurs	•						
Instruction administrative							•
Envoi accusé de réception							•
Réception autorisation d'urbanisme				•			
Envoi notification de subvention ~ 6 mois après le vote							•
TRAVAUX							
Lancement des travaux	•					•	
Demande éventuelle d'une avance sur subvention	•						
Paiement d'une éventuelle avance sur subvention							•
Suivi de chantier	•	•			assistance	•	
Réception et facturation	•	•				•	
POST-TRAVAUX							
Montage des dossiers de clôture subvention collective	•				assistance	fourniture des pièces	
Fourniture de document pour dossiers individuels (ANAH, crédit d'impôts)	•						
Dépôt des dossiers individuels de demande de solde de subvention				•			
Instruction technique du dossier Ecoreno'v					•		
Envoi dossier finalisé Ecoreno'v	•						
Instruction administrative							•
Paiement de la subvention							•
Suivi des consommations	•	•			assistance		

! Étape clé

↕ Chacune des étapes a été décomposée à des fins explicatives mais certaines peuvent être menées en parallèle